

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°23-2021
VALIDATION DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PROGRAMME D' ACTIONS DE
PREVENTION DES INONDATIONS POUR LA LABELLISATION**

Le mercredi 23 juin 2021 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs à LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 17 juin 2021

Etaient présents (18 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	NAULE	Jean	Suppléant
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST-BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
--	---------	---------	-----------

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (3 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire

Etaient absents ou excusés (12 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE - Technicien GeMAPI, Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT - Assistante administrative, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur Bernard MARQUE

Objet : Validation du Programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations pour la labellisation

Le Président rappelle que la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'inondation (SLGRi) a été présentée le 4 juin 2019 à Toulouse à la Commission Inondation de bassin Adour-Garonne. L'arrêté inter-préfectoral n°64-2019-07-29-009 du 29 juillet 2019 a officiellement approuvé la SLGRi du Territoire à Risque Important d'inondation de Pau, portée par le Syndicat.

La délibération du 26 juin 2019 a validé l'ajout de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2020 (items 11° et 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement) permettant au Syndicat d'assurer notamment l'animation et la concertation dans le domaine de la prévention du risque inondation et de mettre en œuvre les actions proposées dans la SLGRi.

Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau s'est engagé, par délibération n°49-2019 du 02 octobre 2019, dans l'élaboration du Programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Le diagnostic du territoire et l'élaboration de la stratégie consécutive aux ateliers de travail se sont déroulés du 22 janvier 2020 au 16 juin 2021. La dépose du dossier du Programme d'études préalables au PAPI auprès des services de l'Etat s'effectuera en juillet 2021. Ce programme est planifié sur une durée de 3 ans à compter de la labellisation et se poursuivra par un Programme d'Action de Prévention des Inondations (2025) permettant de réaliser les travaux définis dans le Programme d'études préalables au PAPI.

Le Président détaille au comité syndical le Programme d'études Préalables au PAPI validé par le comité de pilotage le 16 juin 2021.

Le coût total prévisionnel du programme (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) est évalué à : 3 060 800 €. Ce coût global se répartit selon les différents axes stratégiques du programme de la manière suivante :

Axes du Programmes d'études préalables au PAPI	Nombre d'actions	Coût global	Reste à charges SMBGP
Axe 0 : Animation de la démarche PAPI	2	324 000	162 000
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	10	470 400	235 200
Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et des inondations	1	372 000	186 000
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	3	12 000	12 000
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	4	0	0
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	3	10 000	0
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	12	448 400	152 000
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique	17	1 424 000	570 500
TOTAUX	52	3 060 800	1 317 700

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,
 Le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations présenté au comité de pilotage le 16 juin 2021

AUTORISE le Président à déposer le Programme d'études préalables au PAPI pour instruction et labellisation

AUTORISE le Président à engager et signer tous les documents nécessaires

DECIDE de s'engager à porter le Programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations et à réaliser les opérations suivantes :

ACTIONS DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABES AU PAPI		Maître d'ouvrage	HT ou TTC	Coût global	Reste à charges SMBGP
ANIMATION DE LA DEMARCHE PAPI					
0.1	Recrutement d'un chargé de mission PAPI	SMBGP	TTC	162 000	81 000
0.2	Animation du Programme d'études préalables au PAPI	SMBGP	TTC	162 000	81 000
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE					
1.1	Mise en cohérence des études hydrauliques de l'Ousse et propositions de solutions	SMBGP	TTC	180 000	90 000
1.2	Etude hydraulique de la Juscle aval	SMBGP	TTC	48 000	24 000
1.3	Retour d'expérience sur l'impact des voiries (département)	SMBGP	TTC	Régie	
1.4	Mise en place d'échelles pédagogiques de crues sur les affluents	SMBGP	TTC	12 000	6 000
1.5	Outils de communication	SMBGP	TTC	24 000	12 000
1.6	Sensibilisation au risque inondation dans les établissements scolaire	SMBGP	TTC	180 000	90 000
1.7	Réalisation d'une maquette « Maison résiliente » à destination des scolaires et des riverains	SMBGP	TTC	24 000	12 000
1.8	Budget participatif (préparation pour le PAPI)	SMBGP	TTC	Régie	
1.9	Installation de repères de crues historiques	SMBGP / Communes	TTC	2 400	1 200
1.10	Appui aux collectivités pour l'information réglementaire sur les risques d'inondations	SMBGP / Communes	TTC	Régie	
SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS					
2.1	Installation de capteurs permettant de télésurveiller les ouvrages hydrauliques	SMBGP	TTC	372 000	186 000
ALERTE ET LA GESTION DE CRISE					

3.1	Accompagnement méthodologique des élus et services communaux à la gestion de crise	SMBGP/ Communes	TTC	Régie	
3.2	Capitalisation des connaissances post crue	SMBGP/EPCI- FP/Communes / Etat	TTC	Régie	
3.3	Exercice de crise	SMBGP/EPCI- FP/Communes / Etat	TTC	12 000	12 000
PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME					
4.1	Réalisation d'un atlas cartographique des zones inondables à l'échelle communale	SMBGP	TTC	Régie	
4.2	Elaboration de porter à connaissance avec prescriptions à l'urbanisme	DDTM	TTC	Régie DDTM 64	0
4.3	Intégration des zones inondables et des zones d'expansion des crues dans les PLU/PLUi	Communes / EPCI-FP	TTC	RAS	
4.4	Réalisation de la note d'urbanisme (PAPI)	EPCI-FP / communes	TTC	Régie	
REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES					
5.1	Diagnostic de vulnérabilité des habitations	SMBGP	TTC	Régie	
5.3	Diagnostic de vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public	SMBGP	TTC	Régie	
5.5	Acquisition amiable des biens en zones à risques (Bizanos)	Bizanos	HT	10 000	0
RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS					
6.1	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression de points noirs hydrauliques (Loulie)	Département 64 Mazères-Lezons / Gelos	TTC	21 600	0
6.2	Etude recalibrage du Loulié + dossier réglementaire	SMBGP	TTC	12 000	6 000
6.3	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression de points noirs hydrauliques (Tolou)	Gestionnaire ouvrage Gan	HT	6 000	0
6.4	Etude de définition de travaux pour suppression de points noirs hydrauliques (Brougnat aval bassin, Gan)	CAPBP	HT	10 000	0
6.5	Etude dimensionnement bras de décharge Limendous (Pluie cinquantennale)	SMBGP	TTC	48 000	24 000
6.6	Lutter contre les remblais illégaux en zone inondable	DDTM	TTC	Régie DDTM 64	0
6.7	Etude décaissement et prolongement risberme du cours d'eau (Luzoué)	SMBGP	TTC	42 000	21 000
6.8	Etude de définition de travaux pour la renaturation de la zone d'expansion des crues du quartier Castetarbes (Orthez)	SMBGP	HT	34 000	17 000
6.9	Etude de faisabilité des enrochements au droits des enjeux	SMBGP	TTC	96 000	48 000
6.10	Etude lutte contre le ruissellement à Aussevielle	CAPBP	TTC	46 800	0

6.11	Etude lutte contre le ruissellement à Assat-Bordes	CCPN	TTC	60 000	0
6.12	Etude analyse environnementale	SMBGP	TTC	72 000	36 000
GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES					
7.1	Etudes préalables aux travaux de surélévation du bassin écrêteur du Neez	SMBGP	HT	70 000	35 000
7.2	Etudes préalables aux travaux de la digue de Gelos	SMBGP	HT	181 000	90 500
7.3	Etudes préalables aux travaux des ouvrages Aressy - Meillon	SMBGP	HT	65 000	32 500
7.4	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur d'Idron-Sendets	CAPBP	HT	142 000	0
7.5	Diagnostic technique, régularisation et optimisation des ouvrages existants sur les bassins de l'Ousse des bois et du Laü	CAPBP	HT	37 000	0
7.5	Etude préalable aux travaux de création du bassin écrêteur de Pau-Bois de l'Hôpital	CAPBP	HT	79 000	0
7.7	Etudes Préalables aux travaux de reconstruction de la digue de Nogaro (Ousse des bois)	CAPBP	HT	25 000	0
7.8	Etudes préalables aux travaux de réhabilitation de la digue de l'Aumette à Pontacq	SMBGP	HT	80 000	40 000
7.9	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur de Coarraze	SMBGP	HT	40 000	20 000
7.10	Etudes préalables aux travaux de réalisation d'un mur anti-crue à Nay	SMBGP	HT	100 000	50 000
7.11	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur du Luz des Labasseres à Arros-de-Nay	SMBGP	HT	70 000	35 000
7.12	Etudes préalables aux travaux de la digue de Bordes	SMBGP	HT	200 000	100 000
7.13	Etudes préalables aux travaux de protection de la digue de Narcastet	SMBGP	HT	35 000	17 500
7.14	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur à Abos / Parbayse	SMBGP	HT	200 000	100 000
7.15	Etudes préalables aux travaux de prolongement de la digue Pardies	SMBGP67	HT	10 000	5 000
7.16	Etudes préalables aux travaux de protection de la Zone Industrielle de Lacq	SMBGP	HT	40 000	20 000
7.17	Etudes préalables aux travaux de la digue d'Orthez	SMBGP	HT	50 000	25 000

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN